

Un an après Lisbonne: le partenariat Afrique-UE en action

2008/2318(INI) - 17/10/2008 - Document annexé à la procédure

Le présent document de travail de la Commission propose une vision indicative et concrète, de ce qui a été mis en œuvre à court et à moyen terme dans le cadre du Partenariat stratégique UE-Afrique. Le document identifie en particulier les activités actuelles et à venir sur la manière dont l'Union, et en particulier la Commission, entend contribuer à la mise en œuvre des 8 partenariats thématiques du Plan d'action UE-Afrique.

Parallèlement, le document rappelle que la mise en œuvre réussie du Partenariat passe nécessairement par une responsabilité partagée de l'Union et des pays africains. Côté européen, le succès dépendra également du partage équilibré des responsabilités et du travail ainsi que de la cohérence des actions mises en œuvre entre les États membres et la Commission.

Le document de travail détaille également des actions prioritaires à mettre en œuvre entre autres, dans les domaines suivants : paix et sécurité, gouvernance démocratique et droits de l'homme, commerce et intégration régionale, énergie et changement climatique, migrations, mobilité et emploi, sciences et société de l'information, espace, ainsi que dimension de genre.

La Commission indique qu'elle intensifiera ses activités bilatérales dans le domaine de l'appui à la capacité institutionnelle et la coopération administrative avec les pays concernés.

Une mise à jour du présent document de travail sera proposée en 2009.